



Depot de bilan pour une société eurl

Par **cbcbcbcb**, le **03/10/2008 à 14:03**

Bonjour, j'ai inscrit mon fils dans une école privée (statut d'EURL) qui vient de déposer le bilan au bout de seulement 15 jours d'école !!!

La directrice m'avait demandé de payer un trimestre complet d'avance. Les autres parents ont également payé soit au mois, soit au trimestre comme moi. Quel recours dans ce type de situation ? Je pense qu'on peut facilement prouver une faute de gestion (voire plus, parce que la situation est quand même assez lamentable). J'envisage de porter plainte avec les autres parents. Y a t'il un délai légal dans ce cas ? Que sommes nous en droit d'attendre, financièrement parlant, si la procédure aboutit et que l'issue nous est favorable ? Merci.